

Aurillac le 17 plu 1919



105



Monsieur le Préfet de Cantal

J'ai l'honneur de solliciter de votre  
bienveillance l'obtention d'un passeport pour  
me rendre à Orquennes (Belgique) continuer  
mes études, le personnel enseignant de l'école  
catholique d'Arto et instructeurs de Peims s'étant  
groupé là à la suite de la destruction de la  
dite école de Peims dont je faisais partie

Veuillez agréer Monsieur le Préfet  
l'assurance de ma considération distinguée

Delpor Jean Eugène Ernest  
Aurillac

Rue du salut

En son approuver  
10. 2. 1919  
[Signature]